# la roue libre de Thau



## RENCONTRE M.E.MELIN ET Mme C.MICHALAKIS, HOTEL DU DÉPARTEMENT Mercredi 22 novembre 2023

15 H, Hotel du Département. Montpellier.

**Présents**: Eric Melin (chef du service Infrastructures Cyclables), Caroline. Michalakis (Cheffe du Service Grands Travaux Cœur d'Hérault Cités Maritimes), Christine Chaudesaigues (Secrétaire de l'association La Roue Libre de Thau) Jean Pierre Vanvooren (contact avec le département pour la Roue Libre de Thau)

Excusée: Lina Saliou.

#### ODJ proposé par Lina Saliou:

- Remerciement pour l'octroi de la subvention 2023 de 500 euros au titre du programme associatif territorial
- Retour sur la passerelle entre Vic et Mireval (remerciement, problématique sol glissant sur bois en descente, signalétique ... )
- Le point sur les travaux de la mise à 2X2 voie de la RD600 et de la passerelle pour se rendre à Poussan (franchir la D613)
  ci dessous le mail envoyé par Caroline Machalakis à Mr Melin

..Je profite de ce mail pour vous informer du planning de la passerelle cyclable reliant le sud de Poussan à la piste de l'étang de Thau. Le planning avait été calé pour un démarrage des travaux fin 2023, un communiqué de presse est d'ailleurs paru dans ce sens.

Les études d'exécution ont nécessité des investigations complémentaires, ce qui a retardé le démarrage des travaux. Le chantier aurait pu débuter mi-décembre. Mais afin de ne pas perturber la circulation dans le secteur pendant la trêve de Noël, il nous est apparu plus pertinent de démarrer à la reprise de Janvier 2024..

- Finalisation de la piste cyclable le long du canal de Frontignan à Sète (il manque l'enrobé)
- les autres projets cyclables du département...
- la sécurité sur les pistes cyclables hors agglomération ( préparation à la visioconférence CEREMA du 14 décembre )

#### **Présentation:**

M.Melin et Mme Michalakis, pour reprendre ce qui a déjà été développé lors de précédentes réunions, rappelle l'idée d'étendre le maillage des pistes cyclables et des voies vertes ou créer des continuités par vélo-trace en dehors de la métropole (Plan Hérault vélo 2019-2024)

- → Voie verte : voie partagée, piétons, cyclistes, sans limitation de vitesse.
- → Piste cyclable : piétons tolérés, si pas de trottoirs,
- → vélo-trace : matérialisation par une signalétique au sol : chevrons, dessin de cyclistes.

Beaucoup de projets se sont construits en partenariat avec la SNCF en utilisant les voies ferrées intercommunales non utilisées, M.Melin nous précise que sur le département de l'Hérault, il y a 212 kms de voies ferrées intercommunales, dont notamment une « étoile ferroviaire » sur Paulhan qui a permis de réhabiliter 80 kms de voies ferrées en voies vertes, la procédure est longue mais efficace mais donne de bons résultats.

Le département de l'Hérault pour sa part privilégie les voies vertes, et indique que la loi Badinter de 1985 n'impose pas mais qu'il s'agit de recommandations laissées à l'approbation du conseil départemental.

L'État alloue à l'Hérault un budget de 2 milliards d'euros, dont à peu près 95 % du montant sont déjà fléchés vers des dépenses contraintes, et plus de la moitié de ce budget est au social). A ce sujet, il faut rappeler qu'une partie de ce budget provient du droit des mutations sur les propriétés bâtis (ventes) mais que cet apport est diminué actuellement du fait des difficultés à emprunter à la suite du relèvement des taux d'intérêt.

Il faut tenir compte également des projets en cours, dont le montant initial a augmenté en moyenne de 15 % suite à l'inflation. (ex de 20 à 25 % en plus sur les enrobés). Si le budget alloué ne permettait pas de couvrir toutes les dépenses, le département pourrait avoir recours à l'emprunt et si celui-ci s'avérait trop élevé, le département pourrait être mis sur tutelle.

Pour finir sur une note positive, le budget par habitant alloué au développement des mobilités douces par habitant est supérieur à la moyenne nationale. (le budget alloué par l'état pour le plan vélo est de 5 millions par an jusqu'en 2024)

## ODJ:

- 1. **Remerciement** : M. Melin nous précise qu'il n'est pas décideur de l'octroi des subventions, mais fait part de sa satisfaction de travailler avec des partenaires.
- 2. **Passerelle entre Vic et Mireval,** entre dans sa phase finale, ce qui explique que la signalétique n'est pas encore mise en place, quand à la partie bois qui serait glissante sous la pluie, il a vu avec le responsable des travaux et pense que l'on peut toujours apporter des améliorations. M.Melin insiste sur l'importance de faire remonter ce qui ne va pas, dans le cadre d'un partenariat qui lui paraît très profitable. Il précise que la construction de cette passerelle pour sécuriser le passage des vélos, a pu être mis en place grâce à la SNCF qui a autorisé ce passage avec qui, le département a pu établir des conventions pour l'utilisation des anciennes voies ferrées désaffectées, il souligne qu'il y a 10 ans, cela n'aurait pas été possible, démontrant ainsi que les choses peuvent toujours évoluées.
- 3. Point sur les travaux de la mise 2X2 voies sur la RD600.

Caroline Michalakis nous précise que les travaux devraient commencer début janvier, et devraient être réalisés avant l'été (Coût 1million 5) La passerelle prévue est totalement en acier, pour permettre une installation en une seule nuit. Il est également prévu un carrefour giratoire coté Poussan, et en attendant une signalétique provisoire.

Il est également prévu un raccordement provisoire avec Balaruc le Vieux, en attente d'acquisitions supplémentaires de terrain permettant le raccordement.

Egalement, un projet en cours pour rejoindre Montbazin (déclaration d'utilité publique déposée en juillet de cette année)

- 4. **Finalisation de la piste cyclable entre Frontignan et Séte** qui longe le canal. M. Melin nous rappelle qu'il n'a pas été prévue d'enrobage supplémentaire, solution qu'il aurait préférée, mais l'état a souhaité que le site conserve son aspect naturel.
- 5. **Projets en cours d'étude ou ébauches** : Caroline Michalakis
- Etude prochaine d'un <u>raccordement possible entre Balaruc le Vieux et Gigean</u>, actuellement 3 options sont possibles en tenant compte d'un milieu naturel sensible, d'où la nécessité de rechercher le cheminement le plus pertinent. Et ensuite, possibilité de boucler sur l'Etang de Thau.
  - Liaison <u>Gignac et Clermont l'Hérault</u>, projet à l'état d'ébauche, pas encore lancé, mais un vrai souhait
  - Etude piste cyclable à <u>Lodève</u>, plutôt à l'intérieur de la ville, à partir du collège.
  - Marseillan-Agde, une nouvelle piste cyclable qui utiliserait aussi l'ancienne voie ferrée, état d'ébauche avec la problématique d'arriver en zone d'activités.
  - 2 projets structurants :
    - conchylitour : valorisation d'un circuit autour de l'étang en passant par les exploitations conchylicoles en partenariat avec les ostréiculteurs.
    - Oenotour : dans la même idée, créer un circuit en partenariat avec des vigneron

### 6. Autres projets:

- Liaison Montbazin-Villeveyrac. Une étude de faisabilité est en cours, un point dur : une carrière en exploitation, et signature d'une convention avec la SNCF toujours dans l'idée d'utiliser les anciennes voies ferrées comme tracé. A la suite, on pourrait envisager Villeveyrac-Bouzigues et continuer sur Mèze.
- 7. Sécurité sur les pistes cyclables hors agglomération : pas d'info nouvelle pour l'instant, à voir avec le séminaire du CEREMA **le 14 décembre** (établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport).. M.Melin nous fait part de son inquiétude, 3 cyclistes tués par des véhicules depuis le début de l'année.

Depuis la COVID, 30 % de cyclistes en plus, la mise en place d'une campagne de sensibilisation lui paraît souhaitable, travaille avec FFC (fédération française de cyclisme).

Notre réunion se termine vers 16 h 20, en prévision, une nouvelle rencontre courant mars, fin du 1<sup>er</sup> trimestre.